

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Toute personne se présentant au Tunnel se doit de :

- **Veiller à la sécurité des agents du Tunnel** en avançant au pas et en respecter les consignes
 - **Rester dans le véhicule** durant le nettoyage de celui-ci
 - **Respecter les consignes de sécurité** (visibles à l'entrée du tunnel ou données par le personnel)
 - **Faire preuve de civisme et de convivialité** dans toutes les zones intérieures et extérieures du Tunnel.
-

Dimensions à respecter :

- Hauteur max. du véhicule : **2,05 m**
- Largeur max. du véhicule : **1,90 m**
- Largeur max. de pneu : **360 cm**
- Hauteur min. de pneu : **60 mm**
- Hauteur min. au sol du véhicule : **10 cm**

Les galeries de toit professionnelles, les rampes de gyrophares, les pare-buffles, les coffres de toit, ainsi que les pick-up sans hard-top sont interdits.

Avant d'entrer dans le Tunnel

Il est de la responsabilité du client

- **d'enlever** ou d'abaisser l'antenne radio/GSM
- **de rabattre** les rétros
- **d'arrêter** la fonction automatique des essuie-glaces
- **de fermer** toit ouvrant et fenêtres

Le personnel du Tunnel n'est pas autorisé à réaliser ces opérations à votre place pour des raisons de sécurité, de timing (en cas d'affluence) et de responsabilité en cas de dégâts.

Le Tunnel n'enlève pas :

- Les boues compactes et persistantes ou difficilement accessibles
 - Le goudron, les gouttes de peintures ou de vernis, les tags
 - Les graisses (beurre, huile...)
 - Les résidus jaunâtres sur la carrosserie suite à un mauvais recyclage du filtre à particule
 - Les œufs et/ou eau associés à de la farine
 - La neige, la glace
 - Les moustiques et/ou les excréments d'oiseaux « cuits » par le soleil sur la carrosserie ou les vitres
 - Les résines
-

Responsabilités du Tunnel :

- Nous nous réservons le droit de refuser des véhicules présentant un risque de détérioration pour nos installations ou la voiture des clients qui les suivrait dans le Tunnel : auto accidentée, trop boueuse, éléments de garniture ou de tuning imposants/cassés, fuites d'huile au niveau du carter moteur, arrière de voiture noircie par un mauvais fonctionnement du moteur...
- Il est **interdit de mettre des produits (souvent acides) sur les jantes et/ou la carrosserie avant le passage au Tunnel (si c'est le cas, votre voiture sera refusée)**. En effet, plus de 90 % de l'eau est recyclée grâce à des "bains de bactéries" qui traitent les eaux usées selon un processus écologique sans acide.
- Nous ne sommes pas responsables des dégâts (griffes, casse, perte) qui pourraient être occasionnés sur votre véhicule suite :

□

- À un mauvais choix de programme de lavage en fonction de l'état de saleté de votre véhicule (attention aux gravillons qui se logent à l'entrée des passages de roues)
 - Au non respect des consignes affichées ou ordonnées par le personnel à l'entrée du tunnel de lavage
 - À des éléments de carrosserie ou de tuning qui ne se rabattent pas ou déjà détériorés (cassés, fissurés, tenus par du scotch ou de la simple colle) tels que balais d'essuie-glaces, rétroviseurs, antenne, spoiler....
 - à la méconnaissance de l'utilisation de votre véhicule (frein électrique, boîte automatique, Stop and Go, antenne ou rétros électriques...)
- En cas de doute par rapport à un souci, nous nous réservons le droit de vérifier sur nos caméras de surveillance les faits et agissements des clients (entrée, tunnel, zone d'aspiration et sortie).